

Stage Assistant.e Coordinatrice Programme MAISON

Article 1 est une association majeure de l'égalité des chances, qui entend renouer avec la promesse de notre République et faire grandir tous les talents de France sans considération de leurs origines sociales, économiques et culturelles. L'association accompagne ainsi les jeunes de milieux populaires vers leurs réussites pour **renouveler les visages et la vision de la réussite**.

En créant des solidarités nouvelles, par le digital et le présentiel, Article 1 a mobilisé **18 500 bénévoles et 400 partenaires** pour accompagner près de **50 000 jeunes issus de milieux populaires** dans leur orientation, leurs réussites académique et professionnelle en 2018.

L'association, reconnue d'intérêt général, est en forte croissance. Elle s'appuie sur un budget de 7M€ et 80 collaborateurs.

Le programme MAISON, porté par l'association Article 1, développe et anime des **communautés d'apprentissage** dans des résidences sociales pour apporter aux étudiants boursiers issus de milieux populaires (jeunes boursiers entre 18 et 25 ans) un accès privilégié à un logement social et le transformer en espace de socialisation, d'apprentissage et d'engagement destiné à favoriser leur responsabilité citoyenne, leur réussite et leur insertion professionnelle.

Fort de ces 5 années, le programme entre dans **une phase de développement et d'essaimage** grâce à d'importants partenariats institutionnels et privés.

Objet du stage :

Sous la supervision de la coordinatrice du programme MAISON au sein des 2 résidences de Paris 14, nous recherchons un.e stagiair.e pour les missions suivantes :

- Organisation d'événements en lien avec le territoire Paris 14ème permettant de donner de la visibilité au programme MAISON ;
- Organisation de la veille sur les appels à projets
- Participation à la définition et à la mise en œuvre d'une stratégie sur la valorisation de l'engagement des étudiants du programme en lien avec les établissements du supérieur ;
- Participation aux missions transverses de l'équipe MAISON selon les besoins ;
- Participation aux temps forts de l'association Article 1.

Lieu du stage :

29 bd Bourdon - 75004 Paris

Durée du stage :

6 mois

Profil recherché :

- Etudiant.e en Master Gestion du territoire et du développement local ou Gestion de projet
- Motivé.e et engagé.e
- Compétences en gestion événementielle et intérêt pour les projets impact social
- Expérience associative fortement appréciée
- Curieux.se.s bienvenu.e.s

Conditions :

- Stage conventionné
- Démarrage fin août / début septembre
- 6 mois
- Gratification légale (3,75€ bruts/h), 35h/semaine
- Carte tickets restaurants
- Remboursement de 50% du pass Navigo

Modalités de candidature :

Envoyez vos CV et lettre de motivation à nastya.makouke@article-1.eu.

Convention de stage obligatoire